



Arsene accompagne Spie batignolles dans le cadre de la cession de son pôle stationnement à Indigo Group

Conseillé notamment par Arsene, Spie batignolles, acteur global de la construction, a annoncé la cession de Spie Autocité, le pôle stationnement de Spie batignolles concessions, à Indigo Group, acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine.

Le groupe Spie batignolles exploite des parcs de stationnement depuis 2000 sous la marque Spie Autocité. Fort de son savoir-faire dans la relation avec les collectivités locales, le groupe opère 14 contrats, portant sur l'exploitation de 29 parcs de stationnement, dont un en construction, et de 2 voiries, le tout comprenant environ 20 000 places. Les parcs de stationnement sont situés à Paris notamment en proximité des portes parisiennes (Porte de Saint Cloud, Porte d'Auteuil, Porte de St Ouen), en région parisienne (La Garenne Colombes, Montrouge, Conflans-Sainte-Honorine, Achères), ainsi qu'à Lille et à Lyon. En 2017, ce pôle stationnement avait réalisé un chiffre d'affaires d'environ 32M€.

La transaction, conclue sous conditions suspensives, devrait être finalisée avant la fin du premier semestre 2019.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Spie batignolles sur les aspects fiscaux de l'opération était composée d'Alexandre Rocchi, associé et Noémie Bastien, avocate.

Autres intervenants

Herbert Smith Freehills a conseillé Spie batignolles avec une équipe menée par Edouard Thomas, associé, Noémie Laurin et Sara Gharbi, collaboratrices.

DPJA a conseillé Indigo sur les aspects M&A de cette opération. L'équipe était composée de Benoit Marpeau, associé, Guillaume Fournier, counsel et Diane de Araujo, collaboratrice.

Indigo Group était également conseillé par EY Société d'avocats en fiscalité avec Anne-Laure Drouet, associée, et Adrien Khaznadji, collaborateur, et par le cabinet Symchowicz & Weissberg en droit des contrats/droit public avec Nil Symchowicz, associé.

Spie batignolles était accompagné sur les aspects financiers de l'opération par Wagram Corporate Finance, avec Daniel Giroux, associé, et Arthur Legrand.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu